

Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR

N°299



Le FILMM rassemble et représente **5 entreprises, fabricant de la laine de verre et de la laine de roche** (Eurocoustic, Isover, Knauf Insulation, Rockwool, Ursa), soit plus de **80% de la laine minérale vendue** en France.

Contact : contact@filmm.org

Le point de vue du Syndical National des Laines minérales isolantes (FILMM) sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

La filière des isolants en laines minérales constitue en France un levier majeur pour relever le défi de la massification de la rénovation et la décarbonation de notre économie et ainsi participer à la réduction des émissions du secteur du bâtiments afin d'atteindre la cible de moins de 32 Mt CO₂ éq en 2030 prévue par la Stratégie Nationale Bas Carbone 3.

Seule une rénovation globale et performante permettra de s'inscrire dans le triptyque : efficacité énergétique, réduction des factures énergétiques, décarbonation du bâtiment.

Le FILMM appelle à :

- Faire de la rénovation énergétique une priorité nationale et garantir sa stabilité et lisibilité pour l'ensemble des acteurs ;
- Maintenir un cadre budgétaire stable dans un cadre pluriannuel et orienter l'effort budgétaire vers les rénovations performantes ;
- Assurer une concurrence équitable des matériaux afin d'atteindre les objectifs ambitieux de rénovation thermique des bâtiments.

L'isolation thermique des bâtiments au service de notre décarbonation

La rénovation énergétique demeure le principal outil disponible et efficace pour diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments. L'effort de décarbonation du secteur passe par une réduction encore plus forte de la consommation énergétique des bâtiments, une diminution drastique des besoins en chauffage, rafraîchissement, et eau chaude sanitaire ainsi qu'une sobriété des usages.

Si l'électrification des équipements de chauffage est un des leviers, **l'isolation thermique, premier facteur d'économie d'énergie dans les bâtiments, est la mesure la plus efficace sur le plan environnemental, et l'étape qui doit intervenir en premier dans le cadre d'un parcours de rénovation performante cohérent.**

Les objectifs fixés par la récente révision de la directive européenne sur l'efficacité énergétique (EED) et la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD) – réduction de 16% de la consommation d'énergie primaire à horizon 2030 et rénovation obligatoire des bâtiments les moins performants – appellent à une accélération massive des rénovations performantes en Europe tout en participant à l'harmonisation des cadres nationaux au service des orientations européennes.

Une filière industrielle d'avenir pour la transition du bâti

- **Une industrie au cœur des enjeux de transition énergétique**

Pour **atteindre l'objectif premier de la programmation pluriannuelle de l'énergie : baisser nos consommations d'énergie et, de fait, les émissions de gaz à effet de serre, notre filière est opérationnelle.**

Les travaux d'isolation des parois opaques et vitrées permettent à eux seuls de diviser par quatre la consommation énergétique d'un logement, et donc d'autant la facture de

chauffage. D'après l'ADEME¹, l'isolation du toit évite 30 % des déperditions thermiques, tandis que l'isolation des murs prévient jusqu'à 25% de gaspillage énergétique.

Au-delà de ces bénéfices, l'isolation contribue également à sécuriser le fonctionnement du réseau électrique face à l'électrification croissante de nos usages. En réduisant drastiquement les besoins en énergie des bâtiments, elle joue un rôle clé dans la limitation des appels de puissance, notamment lors des pics de demande hivernaux. Comme le souligne le rapport d'Eurima d'octobre 2024², ces pics, exacerbés par l'électrification intensive du chauffage, mettent sous pression les infrastructures énergétiques et augmentent les risques de surcharge du réseau. Une bonne isolation des bâtiments permet de réduire ces tensions, en évitant des consommations massives concentrées sur des périodes critiques.

- **Une industrie engagée dans sa propre décarbonation**

Dans la droite ligne des objectifs de réduction des émissions de l'industrie, la filière est également très engagée dans la décarbonation de ses activités et travaille à **l'optimisation environnementale sur l'intégralité de sa chaîne de production** : efficacité accrue des procédés industriels dont leur électrification, récupération de chaleur fatale, intégration de matière recyclée, etc.

Les laines minérales sont élaborées à partir de **produits recyclés (dont ses propres déchets et les déchets de rénovation) et de matières premières naturelles abondantes** (sable, basalte). A noter, les **taux de contenu recyclé**, compris entre 50 et 80% de matières recyclées (verre recyclé, déchets de laine de verre et de roche)), sont en constante augmentation.

Faire de la rénovation énergétique une priorité

¹ ADEME, étude « Rénover sa maison », 2021

² ["Flattening the Peak Demand Curve through Energy Efficient Buildings: A Holistic Approach Towards Net-Zero Carbon"](#), EURIMA, Octobre

2024 - [Your Home Our Future](#)

nationale et garantir sa stabilité et lisibilité pour l'ensemble des acteurs

Levier majeur dans la perspective de la neutralité carbone à horizon 2050, les pouvoirs publics ont multiplié les initiatives et dispositifs visant à faciliter la rénovation et son financement. Pourtant, les résultats sont peu satisfaisants et les acteurs pâtissent du manque de lisibilité, de visibilité et de stabilité des politiques de rénovation énergétique.

L'accompagnement des pouvoirs publics est structurant pour la filière des laines minérales, qui reste mobilisée au service de la massification des rénovations performantes. Plus de 400 millions d'euros d'investissements productifs ont été réalisés au cours des 4 dernières années pour répondre à la demande croissante de matériaux d'isolation. Les industriels doivent pouvoir se reposer sur une politique de rénovation énergétique nationale ambitieuse et de long-terme.

La stabilité des aides est par ailleurs un facteur de **lisibilité et de crédibilité majeur pour les ménages** qui peinent à discerner les différents dispositifs proposés. Les « stop and go » successifs des aides à la rénovation énergétique provoquent un attentisme des ménages contraints par l'absence d'un soutien financier adéquat.

Enfin la filière souligne le **nécessaire accompagnement des collectivités territoriales pour un meilleur déploiement de la stratégie.** Les élus locaux ont besoin d'un soutien en matière d'ingénierie des projets de rénovation énergétique et de leurs financements. Elle note que le dispositif France Renov' se déploie et est très sollicité par les particuliers pour les accompagner dans leur parcours de rénovation.

Assurer la stabilité des objectifs et des outils déployés – notamment des dispositifs d'aide et du financement adossé – au service de la **lisibilité et de l'efficacité** de la politique de rénovation énergétique pour **l'ensemble des acteurs.**

Maintenir un cadre budgétaire stable dans un cadre pluriannuel et orienter l'effort budgétaire vers les rénovations performantes

- **Ajuster les dispositifs d'aide à la rénovation pour massifier les rénovations globales et performantes par étapes en assurant un soutien aux travaux les plus efficaces**

Le marché est largement soutenu et orienté par les dispositifs publics d'incitation, en particulier MaPrimeRénov' (MPR) et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Ces subventions constituent le levier le plus efficace pour massifier les opérations de rénovation pour les particuliers.

Les évolutions fréquentes des conditions d'accès aux aides (éligibilité, combinaison entre elles, ...) ont provoqué de la confusion sur ces outils. Or, la stabilité des aides est un facteur majeur de confiance et de lisibilité pour les ménages d'autant plus lorsqu'il s'agit de s'engager dans des opérations de rénovations d'ampleur.

L'intérêt de la lisibilité des outils de financement s'illustre dans les chiffres du bilan du dispositif MaPrimeRénov' [publié](#) par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Si le S1 2024 a été marqué d'un trou d'air dans le marché de la rénovation énergétique en raison de l'entrée en vigueur de la refonte de MaPrimeRénov' », le T3 2024 confirme l'accélération de la dynamique observée au T2 pour les rénovations d'ampleur.

Les acteurs de la filière attirent l'attention des pouvoirs publics sur la nécessaire orientation de l'effort budgétaire vers les rénovations globales et performantes encore trop peu nombreuses. Si la rénovation globale et performante répond aux enjeux d'efficacité énergétique et de décarbonation du bâti, leur déclenchement n'intervient souvent qu'après un parcours complexe.

L'électrification des équipements de chauffage ne doit pas éclipser les efforts indispensables d'économies d'énergie des bâtiments, d'autant que ces types d'équipements peuvent être contre-productifs en termes de gains énergétiques dans des logements mal isolés. La réalisation d'opérations de rénovation énergétique incomplètes, qui ne s'inscrivent pas dans un parcours menant à une rénovation performante, est une occasion manquée de réaliser une rénovation globale, et donc une perte en termes de gains énergétiques sur le long terme.

Les acteurs de la filière appellent à maintenir un cap budgétaire stable et à déployer des outils de financement visant à prioriser les rénovations globales et performantes.

Il conviendrait de :

- **Réaliser les actions de rénovation dans l'ordre énergétique et technique logique d'une rénovation :**
 - o Améliorer la performance de l'enveloppe pour réduire le besoin en énergie globalement et ainsi mieux gérer la pointe de demande d'énergie lors des périodes les plus froides (et les plus chaudes),
 - o Informé via un indicateur adapté la performance de l'enveloppe afin de connaître les impacts des actions réalisées en matière de diminution des besoins en énergie.
 - o Ensuite, optimiser la puissance et le fonctionnement des équipements pour réduire la consommation d'énergie dans la durée.
- Les aides doivent être progressivement dédiées aux combinaisons de travaux, inscrits dans le parcours préétabli, en anticipant le traitement des points singuliers à chaque étape, et un maximum de 3 étapes de travaux.
- **Suppression progressive des aides aux**

travaux ne s'inscrivant pas dans les parcours.

▪ **Faire du dispositif des CEE un outil efficace de la transition énergétique**

Aux côtés de MaPrimeRénov', les CEE constituent le premier dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements, à coût zéro pour l'Etat puisqu'il s'agit d'une aide privée fonctionnant sur le principe pollueur-payeur. Toutefois, les entreprises de la filière ont été fragilisées par **plusieurs décisions intervenues à contre-temps de la dynamique nécessaire** de travaux de rénovation énergétique et notamment la fin du coup de pouce CEE sur l'isolation courant 2021 et la chute des cours des CEE tout au long de l'année 2022.

Malgré la hausse de 25% du volume de CEE intervenue au 1^{er} mai 2022, cette situation a mis à l'arrêt la filière, emportant des conséquences désastreuses sur la filière aval de mise en oeuvre. Les entreprises spécialisées en isolation ont ainsi enregistré un doublement (+ 94%) des défaillances en 2022 par rapport à 2021, selon l'étude Altarès de janvier 2023.

Pour corriger les dysfonctionnements accumulés et assurer l'effectivité des CEE, il est urgent de :

- o **Augmenter l'enveloppe et la valeur des CEE isolation précarité (déciles 1 à 4).**
- o **Supprimer le coup de pouce pompes à chaleur** pour rééquilibrer le marché en faveur des gestes d'isolation.
- o **Etablir un corridor de prix** pour stabiliser durablement le dispositif afin d'éviter les effondrements tarifaires.
- o **Faire porter une augmentation de l'obligation de CEE sur les fournisseurs d'énergie carbonée, fléchée en priorité sur les ménages précaires.**

Assurer une concurrence équitable des matériaux afin d'atteindre les objectifs

ambitieux de rénovation thermique des bâtiments

L'enjeu de recourir à des matériaux respectueux de l'environnement et de favoriser la production nationale est central et doit constituer une étape déterminante dans la préparation du projet. Elle ne peut pas passer par des prescriptions *a priori*. En effet, l'impact carbone des produits d'isolation, à performance thermique équivalente, quelle que soit leur nature est négligeable – inférieur à 2% - par rapport aux gains énergétiques liés aux travaux de rénovation.

L'enjeu de la rénovation énergétique porte avant tout sur une réduction drastique des consommations énergétiques des bâtiments et de leurs émissions de GES dans la durée, non sur la nature des produits.

La filière appelle donc à adopter une vision et une action d'ensemble, plutôt que d'opposer frontalement les matériaux. Au regard du renforcement des objectifs en matière de rénovation énergétique des bâtiments, le basculement vers le « tout biosourcé » est un pari risqué alors que cette industrie ne dispose pas, pour l'heure, des outils productifs suffisants pour répondre à la demande. En effet, selon l'étude du cabinet MSI, en 2022, les laines minérales ont été utilisées pour isoler 58% des surfaces alors que les matériaux biosourcés ont contribué à 8% des opérations d'isolation.

Les laines minérales sont d'ailleurs des alliés naturels de la construction bois, en raison de la protection qu'elles lui confèrent en matière de risques incendie et d'isolation thermique et acoustique.

La diversité des produits utilisés et leurs efforts de décarbonation sont essentiels pour qu'à la fois le secteur du bâtiment et le secteur des industries de la construction concourent à l'atteinte des objectifs fixés à horizon 2050. Elle est également une mesure de bon sens s'inscrivant dans une logique économique et écologique.

Les dispositions pouvant induire à des distorsions de concurrence sont à proscrire à ***l'instar d'une différenciation des taux de TVA entre produits ayant les mêmes fonctions.***

Les fabricants de laines minérales (de verre et de roche), produisant tous en France pour le marché français, investissent massivement et régulièrement. Ces lourds investissements nécessitent visibilité et stabilité. Face à la concurrence européenne, l'enjeu est de maintenir la capacité à s'approvisionner en matériaux « made in France », performants et accessibles à tous les portefeuilles.

La filière appelle à garantir des conditions de concurrence équitables entre matériaux, fondées sur des critères de performances techniques et environnementales, et non sur des choix de matériaux à priori. Ces conditions sont indispensables pour la filière, qui joue un rôle fondamental pour l'atteinte des objectifs climatiques et l'indépendance énergétique de la France